

MAIRIE

DU



République Française

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS
DU
CONSEIL MUNICIPAL

FUGERET

(Alpes de Haute-Provence)

Nombre de Conseillers :

- en exercice : 11
- présents : 08
- votants : 08

L'an deux mil-vingt-deux, le quatre février à 18heures 30,
Le Conseil Municipal de LE FUGERET s'est réuni en session
ordinaire à la Mairie,
sous la présidence de **PESCE André**, *Maire de la Commune*.

Date de convocation : 31/01/2022

Présents : Mrs PESCE A., PELLEGRIN J., HONNORAT J., FAY E.P.,
Mmes ALBANO N., BERAUD M., BONNETTY M., OBRADOS A..

Absents : Mrs LESBROS JM., DROGOUL- SPANU D. et JACOMET M..

Objet : « au fil du Coulomp »
Convention 2022 avec l'association Traces Editions

Monsieur le Maire rappelle le tracé des délibération et convention 2021 et propose à l'Assemblée Délibérante de suivre ce qu'il avait été décidé en séance du Conseil Municipal du 23/01/2021, à savoir qu'en 2022 la commune de LE FUGERET prendrait en charge financièrement 10 exemplaires (5 au 1^{er} semestre et 5 au 2^{ème} semestre) de la revue à 15€ plus les 240€ pour une prestation culturelle soit 390€.

Les crédits nécessaires seront inscrits au BP 2022.

Le Conseil Municipal est favorable à l'unanimité des membres présents au respect de la décision prise sur ce sujet en 2021 et confère tout pouvoir à Monsieur le Maire si les parties pensent nécessaire de formaliser cela par une nouvelle convention.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus



RF Sous-préfecture de Castellane
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 11/02/2022 004-210400909-20220204-DE_2022_006-DE